

NITRAT-TEST

Gebrauchsanweisung

Bei dieser Messung können gute Ergebnisse nur bei ganz genauer Befolgung dieser Gebrauchsanweisung erzielt werden.

Rundes Meßröhrchen bis zur oberen (10 ml) Marke mit der Wasserprobe füllen. Ist damit zu rechnen, daß der Nitrat-Gehalt über 10 ppm liegt, sollte die Wasserprobe — wie unten beschrieben — vorher 1:10 mit destilliertem Wasser verdünnt werden.

In die Wasserprobe zwei gehäufte Meßlöffel Reagenz A geben, dann zwei volle Meßlöffel Reagenz B zusetzen. Das Röhrchen sofort mit dem Stopfen verschließen und innerhalb von 60 Sekunden 30 mal ganz umschwenken (Stopfen nach unten und wieder zurück). Dann genau 6 Minuten stehen lassen. Die Küvette aus dem Farbvergleichsgerät herausnehmen, die Testflüssigkeit einfüllen, die gefüllte Küvette wieder einsetzen und sofort das Meßbesteck gegen das Licht oder einen hellen Hintergrund halten und den Farbton des mittleren Feldes (Probeflösung) einer der Vergleichsfarben der äußeren Felder zuordnen. Den unter diesem Vergleichsfeld stehenden Wert ablesen.

Sollte sich schon während des Umschwenkens in der 1. Minute ein sehr kräftiger roter Farbton entwickeln oder später eine Trübung auftreten, so liegt der Nitratgehalt der Wasserprobe über dem Meßbereich. In diesem Fall ist die Probe 1:10 zu verdünnen und die Untersuchung mit der verdünnten Wasserprobe zu wiederholen.

Zu diesem Zweck wird das mit destilliertem Wasser gut ausgespülte Meßröhrchen bis zur unteren Marke (1 ml) mit der Wasserprobe gefüllt, mit destilliertem Wasser bis zur oberen Marke (10 ml) aufgefüllt und die Bestimmung wie oben beschrieben durchgeführt. Der abgelesene Wert ist dann mit 10 zu multiplizieren.

Directions for Use

Satisfactory result with this test can be obtained only by very strict adherence to the directions.

Fill the test tube up to the upper mark (10 ml) with water sample. (If nitrate contents of the sample above 10 ppm are to be expected, the sample should be diluted 1:10 with distilled water prior to the test, as described below).

Add the contents of 2 dosing spoons heap full of reagent A and the contents of 2 dosing spoons full of reagent B. Close the tube with the plastic stopper and mix by turning the tube 30 times bottom-up within exactly 60 seconds. Then let the tube stand for exactly 6 minutes. After this period fill the sample at once into the rectangular measuring cell, place the cell into the comparator and match the colour of the central field (test solution) with one of the colours of the peripheral colour fields, read the value printed under the matching colour field in ppm NO_3 .

If during the 60 seconds mixing period already an intensive red colour appears or if the test solution during the 6 minute standing period turns turbid, the nitrate contents of the sample is above the range of the comparator. In this case the sample should be diluted 1:10 and the test repeated with the diluted sample.

For this purpose rinse the test tube well with distilled water, then fill it up to the lower mark (1 ml) with sample water, add distilled water to the upper mark (10 ml), and carry out the test as described above. The result must in this case be multiplied by 10.

Mode d'emploi

De bons résultats ne peuvent être obtenus dans cette mesure que si le mode d'emploi est suivi de manière précise.

Remplir le tube à essais de l'eau à tester jusqu'à la marque supérieure (10ml). *Il faut savoir en outre que si la concentration en nitrates est supérieure à 10 ppm, l'eau testée doit d'abord être diluée –comme ci-dessous décrit – dans le rapport 1/10.*

Verser dans ce tube : deux cuillers-mesure pleines de réactif A, puis deux cuillers de réactif B. Fermer aussitôt ce tube et le renverser 30 fois en 60 secondes (bouchon vers le bas et inversement). Puis laisser reposer exactement 6 minutes. Retirer la cuvette du comparateur, la remplir de la solution du tube, la remettre immédiatement en place, maintenir l'échelle de mesure contre la lumière ou sur un fond clair, comparer la couleur du champ du milieu (solution testée) avec la couleur des champs périphériques. Lire la valeur affichée sous le champ correspondant.

Si une couleur rouge accentuée apparaît pendant le mélange ou pendant la première minute ou si la solution se trouble, la concentration en nitrates de l'échantillon testé est au-delà de l'échelle de mesures. L'eau testée doit alors être diluée à 1/10 et le test recommencé avec cette eau diluée.

Dans ce but, le tube à essais soigneusement rincé à l'eau distillée est rempli jusqu'à la marque inférieure avec l'eau testée, puis avec de l'eau distillée jusqu'à la limite supérieure (10 ml), et la détermination reprise comme ci-dessus. La valeur observée doit être multipliée par 10.

Prueba de nitrato

Se pueden obtener resultados satisfactorios en esta prueba solamente si se respetan las indicaciones al pie de la letra.

Llenar la probeta hasta la marca superior (10 ml) con agua. Si se espera encontrar un contenido de nitrato de más de 10 ppm en el agua destinada a la prueba, la dosis de esta agua debe diluirse en una proporción de 1 : 10 con agua destilada antes de comenzar la prueba, según las indicaciones que se dan más adelante.

Agregar el contenido de dos cucharillas de dosificación rebosadas de reactivo A y el contenido de 2 cucharillas de reactivo B. Cerrar la probeta con el tapón de plástico y mezclar volteando la probeta 30 veces dentro de exactamente 60 segundos. A continuación dejar la probeta en reposo durante 6 minutos. Luego de este período verter rápidamente esta solución dentro de la célula rectangular de medición, colocar la célula dentro del comparador y comparar el color del área central que contiene la solución de prueba con uno de los colores de las áreas periféricas coloreadas, leer el valor indicado bajo el área coloreada de igual color en ppm NO₃.

Si ya durante el primer período de 60 segundos aparece un intenso color rojo o si la solución de prueba se vuelve turbia durante el período de reposo de 6 minutos, ello indica que el contenido de nitrato en la solución está por encima de la capacidad de medición del comparador. En este caso, la dosis de agua destilada en la prueba debe diluirse en una proporción de 1 : 10 y la prueba debe ser repetida con la dosis diluida.

Para este fin, lavar la probeta con cuidado con agua destilada, luego llenarla hasta la marca inferior (1 ml) con el agua que se quiere analizar, agregar agua destilada hasta la marca superior (10 ml) y realizar la prueba según las indicaciones dadas. En este caso, el resultado debe multiplicarse por 10.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Réactif Nitrat Test A**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation: Réactif pour analyses**
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**



WATER KITS SUPPLY
TELEPORT 5
65290 JUILLAN
FRANCE

TEL : +33 (0) 5 62 95 17 94
FAX : +33 (0) 5 62 95 34 27
email : contact@water-kits.fr
web : www.water-kits.fr

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

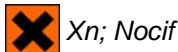


GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

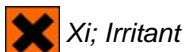
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Nocif

R22: Nocif en cas d'ingestion.



Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xn Nocif

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test A

(suite de la page 1)

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acide sulfanilique
chlorure d'ammonium
- **Phrases R:**
22 Nocif en cas d'ingestion.
36 Irritant pour les yeux.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Phrases S:**
22 Ne pas respirer les poussières.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
37 Porter des gants appropriés.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 12125-02-9 EINECS: 235-186-4	chlorure d'ammonium ☒ Xn R22; ☒ Xi R36 ⚠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	25-50%
CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1	acide citrique ☒ Xi R36 ⚠ Eye Irrit. 2, H319	25-50%
CAS: 121-57-3 EINECS: 204-482-5	acide sulfanilique ☒ Xi R36/38; ☒ Xi R43 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≤ 2,5%
CAS: 7783-28-0 EINECS: 231-987-8	hydrogéoorthophosphate de diammonium	≤ 2,5%
CAS: 7758-98-7 EINECS: 231-847-6	sulfate de cuivre ☒ Xn R22; ☒ Xi R36/38; ☒ N R50/53 ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	≤ 2,5%

- **Indications complémentaires:**
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test A

(suite de la page 2)

Recourir à un traitement médical.

- **Après ingestion:**

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Consulter immédiatement un médecin.

- **Indications destinées au médecin:**

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir par moyen mécanique.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Eau chaude

- **Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation de poussière.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test A

(suite de la page 3)

- Stocker à sec.
- Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **Température de stockage recommandée:** 15 - 25 °C
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

12125-02-9 chlorure d'ammonium

VME 10 mg/m ³

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test A

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**

Forme:	Solide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
- **valeur du pH (10 g/l) à 20 °C:** 2,6
- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
- **Point d'éclair** Non applicable.
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité:** Non déterminée.
- **Masse volumique à 20 °C:** ca. 600 kg/m³
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Partiellement miscible
- **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse connue.
Réactions aux alcalis (lessives alcalines).
Réactions aux agents d'oxydation.
Réactions aux composés halogénés.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Gaz hydrochlorique (HCl)
Ammoniac

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
12125-02-9 chlorure d'ammonium		
Oral	LD50	1650 mg/kg (rat)
7758-98-7 sulfate de cuivre		
Oral	LD50	300 mg/kg (rat)
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test A

(suite de la page 5)

- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- | | |
|--|-----------------|
| · No ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Nom d'expédition des Nations unies | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test A

(suite de la page 6)

- | | |
|---|--|
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport: | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | - |

15 Informations réglementaires

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36 Irritant pour les yeux.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- **Service établissant la fiche technique:** product safety department.

- **Contact:**

- **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Réactif Nitrat Test B**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation: Réactif pour analyses**
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**



WATER KITS SUPPLY
TELEPORT 5
65290 JUILLIAN
FRANCE

TEL : +33 (0) 5 62 95 17 94
FAX : +33 (0) 5 62 95 34 27
email : contact@water-kits.fr
web : www.water-kits.fr

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Muta. 2 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Carc. 1B H350 Peut provoquer le cancer.
STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



T; Toxique

R45-23: Peut provoquer le cancer. Toxique par inhalation.



Xn; Nocif

R22-48/20/22-68: Nocif en cas d'ingestion. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion. Possibilité d'effets irréversibles.



Xi; Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test B

(suite de la page 1)



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



T Toxique

N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

cadmium en poudre (stabilisée)

chlorure d'ammonium

· **Phrases R:**

45 Peut provoquer le cancer.

22 Également nocif en cas d'ingestion.

23 Également toxique par inhalation.

36 Irritant pour les yeux.

48/20/22 Également nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

68 Possibilité d'effets irréversibles.

· **Phrases S:**

53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

· **Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test B

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
CAS: 12125-02-9 EINECS: 235-186-4	chlorure d'ammonium ☒ Xn R22; ☒ Xi R36 ⚠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	50-100%
CAS: 7440-43-9 EINECS: 231-152-8	cadmium en poudre (stabilisée) ☠ T+ R26; ☠ T Carc. Cat. 2 R45-48/23/25; ☒ Xn R62-68-63; ☠ N R50/53 Muta. Cat. 3, Repr. Cat. 3 ⚠ Acute Tox. 2, H330; ⚠ Muta. 2, H341; Carc. 1B, H350; Repr. 2, H361fd; STOT RE 1, H372; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	≤ 2,5%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Faire vomir si le patient est conscient. Demander l'aide d'un médecin.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test B

(suite de la page 3)

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de protection individuelle.
Eviter la formation de poussière.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.
Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:
Eau chaude
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Bien dépoussiérer.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Eviter la formation de poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Stocker à sec.
Conservé les emballages dans un lieu bien aéré.
- **Température de stockage recommandée:** 15 - 25 °C
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

12125-02-9 chlorure d'ammonium	
VME	10 mg/m ³
7440-43-9 cadmium en poudre (stabilisée)	
VME	0,05 mg/m ³ (2,9,10))

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test B

(suite de la page 4)

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**

Forme:	Solide
Couleur:	Gris
Odeur:	Inodore
- **valeur du pH (10 g/l) à 20 °C:** 3,6
- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
- **Point d'éclair** Non applicable.
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test B

(suite de la page 5)

- | | |
|--|--|
| · Danger d'explosion: | Le produit n'est pas explosif. |
| · Densité: | Non déterminée. |
| · Masse volumique à 20 °C: | ca. 640 kg/m ³ |
| · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | Partiellement soluble |
| · Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions aux agents d'oxydation.
Réactions aux acides.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Composés métalliques toxiques
Gaz hydrochlorique (HCl)
Ammoniac
Oxydes nitriques (NOx)

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

12125-02-9 chlorure d'ammonium

Oral	LD50	1650 mg/kg (rat)
------	------	------------------

7440-43-9 cadmium en poudre (stabilisée)

Oral	LD50	225 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Toxique
Nocif
Irritant
Cancérogène.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test B


(suite de la page 6)

- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
 Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
 Toxique pour les organismes aquatiques.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · No ONU · ADR, IMDG, IATA | <p style="text-align: center;">UN3077</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Nom d'expédition des Nations unies · IMDG | <p style="text-align: center;">ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (manganese
sulphate, cadmium (non-pyrophoric)), MARINE
POLLUTANT</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · IATA | <p style="text-align: center;">ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (manganese
sulphate, cadmium (non-pyrophoric))</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · ADR | |
|  | |
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette | <p style="text-align: center;">9 Matières et objets dangereux divers.
9</p> |

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test B

(suite de la page 7)

· **IMDG, IATA**



· Class	9 Miscellaneous dangerous substances and articles.
· Label	9
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : cadmium en poudre (stabilisée)
· Marine Pollutant:	Oui
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (IATA):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières et objets dangereux divers.
· Indice Kemler:	90
· No EMS:	F-A,S-F
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	5 kg
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E
· "Règlement type" de l'ONU:	UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (sulfate de manganèse, cadmium en poudre (stabilisée)), 9, III

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Le personnel ne doit pas être exposé aux substances dangereuses cancérigènes contenues dans cette préparation. Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE**

Date d'impression : 02.01.2013

Numéro de version 3

Révision: 20.12.2012

Nom du produit: Réactif Nitrat Test B

(suite de la page 8)

- H330 *Mortel par inhalation.*
 H341 *Susceptible d'induire des anomalies génétiques.*
 H350 *Peut provoquer le cancer.*
 H361fd *Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.*
 H372 *Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.*
 H400 *Très toxique pour les organismes aquatiques.*
 H410 *Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*
 R22 *Nocif en cas d'ingestion.*
 R26 *Très toxique par inhalation.*
 R36 *Irritant pour les yeux.*
 R45 *Peut provoquer le cancer.*
 R48/23/25 *Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.*
 R50/53 *Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*
 R62 *Risque possible d'altération de la fertilité.*
 R63 *Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.*
 R68 *Possibilité d'effets irréversibles.*

· **Service établissant la fiche technique:** product safety department.

· **Contact:**

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR